

PRÉDIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Enedis - Poste électrique de SIGNES (83)



FICHE DE SYNTHÈSE

Prédiagnostic écologique – Poste électrique de SIGNES (83)				
		6, boulevard Gueidon 13013 Marseille		
	Nicolas ARRIGHI			
		07 61 01 45 69		nicolas.arrighi@enedis.fr

VOS CONTACTS EODD

Responsable de projet

Alex BARATEAU
a.barateau@eodd.fr
06.71.30.98.21

Supervision

David BERGERON

Libération

Jean-François NAU



Agence de MARSEILLE
contact@eodd.fr | Tél : 04.72.76.06.90

CONTRAT EODD N° P09966.017

Date	Indice	Modifications
26/06/2025	1	Édition initiale
02/07/2025	2	Version 2

SOMMAIRE

1 — Préambule 1

1.1. Introduction 1

1.2. Localisation du projet..... 1

2 — Présentation et justification des aires d’étude 1

3 — Contexte écologique global 3

3.1. Zonages du patrimoine naturel..... 3

3.1.1. Zonages réglementaires 3

3.1.2. Zonages d’inventaire..... 3

3.1.3. Autres types de zonages 3

4 — Analyse des potentialités écologiques 8

5 — Habitats et zones humides 8

6 — Flore vasculaire 10

6.1. Analyse bibliographique..... 10

6.2. Résultats des inventaires naturalistes 10

7 — Faune..... 12

7.1. Avifaune 12

7.1.1. Analyse bibliographique 12

7.1.2. Résultats des inventaires naturalistes 12

7.2. Amphibiens 13

7.2.1. Analyse bibliographique 13

7.2.2. Résultats des inventaires naturalistes 13

7.3. Reptiles 13

7.3.1. Analyse bibliographique 13

7.3.2. Résultats des inventaires naturalistes 13

7.4. Mammifères terrestres 13

7.4.1. Analyse bibliographique 13

7.4.2. Résultats des inventaires naturalistes 13

7.5. Chiroptères 13

7.5.1. Analyse bibliographique 13

7.5.2. Résultats des inventaires naturalistes 13

7.5.2.1. Caractérisation des habitats des chiroptères au sein de l’aire d’étude immédiate 13

7.6. Entomofaune 14

7.6.1. Analyse bibliographique 14

7.6.1.1. Lépidoptères 14

7.6.1.2. Odonates..... 14

7.6.1.3. Orthoptères..... 14

7.6.2. Résultats des inventaires naturalistes 14

7.6.2.1. Lépidoptères 14

7.6.2.2. Odonates..... 14

7.6.2.3. Orthoptères..... 14

8 — Synthèse du prédiagnostic et des enjeux pressentis 16

9 — Annexes 17

TABLEAUX

Tableau 1 : Définition des aires d'étude du projet 1

Tableau 2 : Synthèse des zonages du patrimoine naturel..... 4

Tableau 3 : Liste des espèces patrimoniales recensées dans la bibliographie 10

Tableau 4 : Liste des espèces exotiques envahissantes recensées dans la bibliographie 10

Tableau 5 : Liste totale des espèces végétales observées sur le site d'étude 11

Tableau 6 : Liste des espèces d’oiseaux observées lors du passage 12

Tableau 7 : Liste des espèces de reptiles potentiels issus de la bibliographie 13

Tableau 8 : Synthèse du prédiagnostic écologique et des enjeux pressentis 16

Tableau 9 : Liste bibliographique des espèces d’avifaune 17

Tableau 10 : Liste exhaustive des espèces d'amphibiens issues de la bibliographie..... 18

Tableau 11 : Liste exhaustive des espèces de reptiles issues de la bibliographie 18

Tableau 12 : Liste exhaustive des espèces de mammifères terrestres issues de la bibliographie 18

Tableau 13 : Liste exhaustive des espèces de lépidoptères issues de la bibliographie 19

Tableau 14 : Liste exhaustive des espèces d'odonates issues de la bibliographie 20

Tableau 15 : Liste exhaustive des espèces d'orthoptères issues de la bibliographie 20

FIGURES

Figure 1 : Localisation du site à l'échelle communale et départementales 1

Figure 2 : Localisation de la parcelle cadastrale 1

Figure 3 : Localisation des aires d'étude..... 2

Figure 4 : Localisation des zonages réglementaires associées au projet 5

Figure 5 : Localisation des zonages d'inventaires associés au projet 6

Figure 6 : Localisation des autres types de zonages associés au projet 7

Figure 7 : Photographies aériennes dans les années 1965-1980 (à gauche) et dans les années 2011-2015 (à droite) 8

Figure 9 : Cartographie des habitats de l’AEI..... 9

Figure 10 : Aphyllanthe de Montpellier observée sur l'aire d'étude immédiate © EODD 2025 11

Figure 11 : Pinède sur l’aire d’étude, F. MAITRE © EODD 2025..... 12

Figure 12 : Tas de pierre favorable au Lézard des murailles, F. MAITRE © EODD 2025 13

Figure 13 : Faune protégée observée et leur habitat 15

LISTE DES ACRONYMES

ORDRE ALPHABETIQUE	ACRONYME	SIGNIFICATION
A	APPB	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
	AEI	Aire d’Étude Immédiate
	AER	Aire d’Étude Rapprochée
	AEE	Aire d’Étude Éloignée
C	CNPN	Conseil National de la Protection de la Nature
	CSRPN	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
D	DHFF	Directive « Habitats-Faune-Flore »
	DO	Directive « Oiseaux »
	DOCOB	DOCument d’OBjectif
	DREAL	Direction Régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement
E	E(V)EE	Espèces (Végétales) Exotiques Envahissantes
	EnR	Énergies renouvelables
	ENS	Espace Naturel Sensible
	EUNIS	European Union Nature Information System
I	INPN	Inventaire National du Patrimoine Naturel
L	LPO	Ligue pour la Protection des Oiseaux
	LR	Liste Rouge
P	PLU	Plan Local de l’Urbanisme
	Pnr	Parc naturel régional
	PN	Protection Nationale
	PR	Protection Régionale
R	RNN	Réserve Naturelle Nationale
	RNR	Réserve Naturelle Régionale
S	SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
	SIC	Sites d’Importance Communautaire
	SIG	Système d'Information Géographique
	SINP	Système d’Information de l’inventaire du Patrimoine Naturel
	SRADDET	Schéma Régional d’Aménagement, de Développement Durable et d’Égalité des Territoires
	SRCE	Schéma Régional de Cohérence Écologique
T	TVB	Trame Verte et Bleue
U	UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
Z	ZICO	Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
	ZNIEFF	Zones Naturelles d’Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
	ZPS	Zone de Protection Spéciale
	ZSC	Zone Spéciale de Conservation

1 — Préambule

1.1. Introduction

Dans le cadre de l'accord-cadre « Études environnementales - Lot 2 », Enedis sollicite EODD Ingénieurs Conseils afin de réaliser, pour le projet d'extension du poste de SIGNES (83) un prédiagnostic écologique (inventaire faune, flore et habitats et analyse bibliographique afin d'identifier de potentiels enjeux liés à la biodiversité)

1.2. Localisation du projet

La parcelle concernée est située 10 Avenue de Berlin, 83870 Signes et sa superficie est de 7 000 m², au sein de cette parcelle, environ 300 m² (surface nécessaire à l'extension du poste électrique existant) font l'objet de l'aire d'étude immédiate.

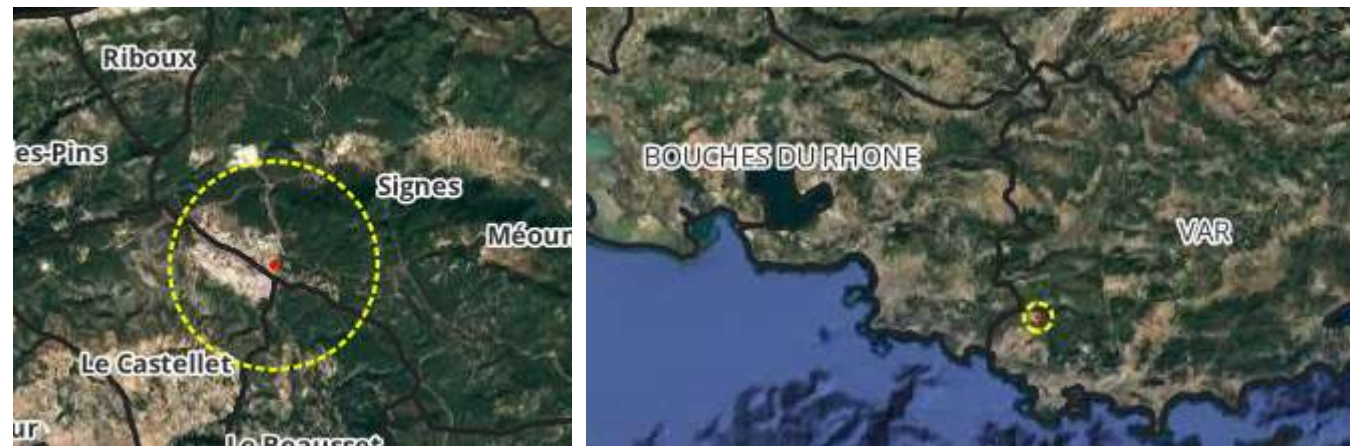


Figure 1 : Localisation du site à l'échelle communale et départementales



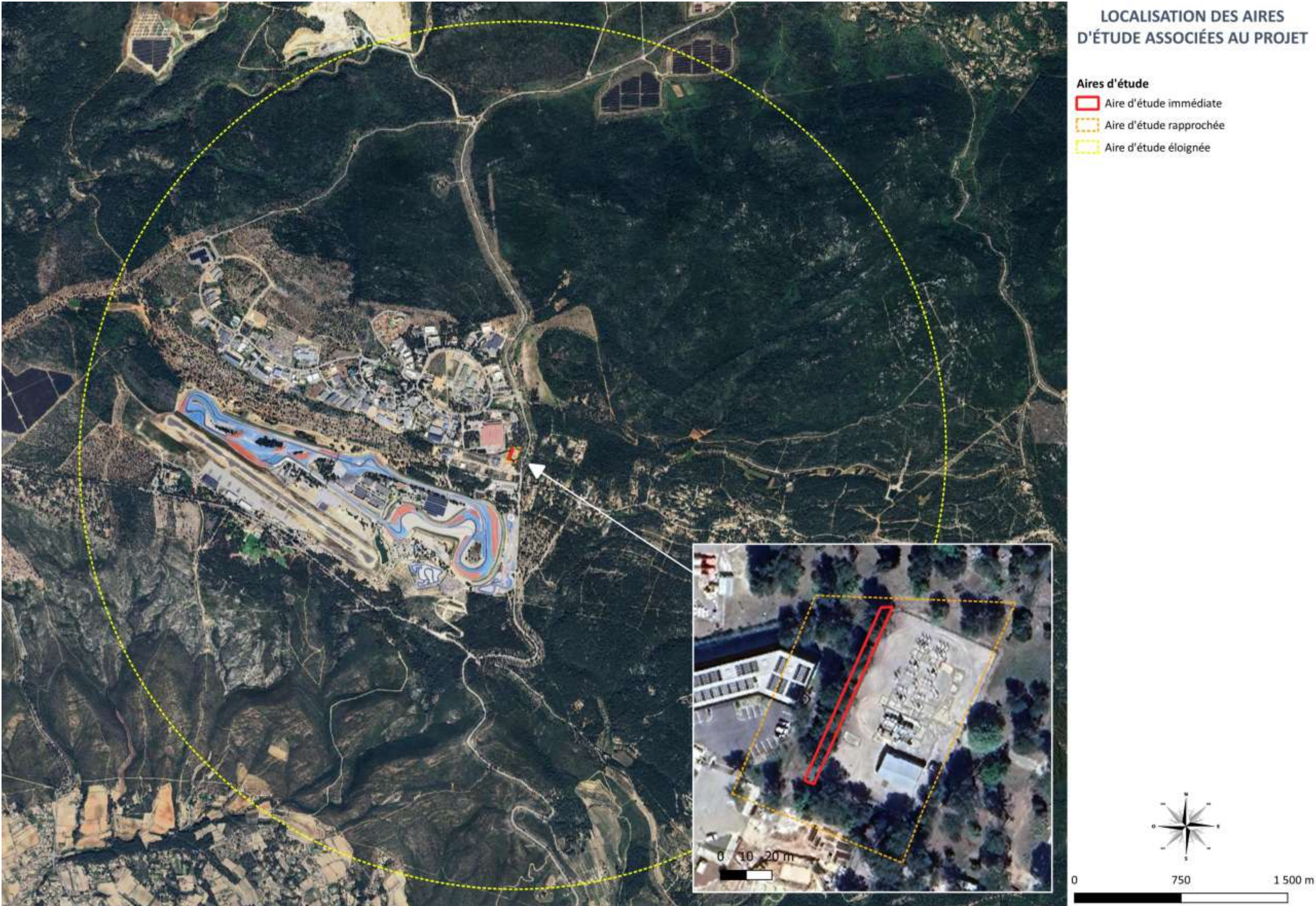
Figure 2 : Localisation de la parcelle cadastrale

2 — Présentation et justification des aires d'étude

Les aires d'étude sont définies de la manière suivante :

Tableau 1 : Définition des aires d'étude du projet

Aires d'étude	Distance tampon	Description
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE	/	Emprise du projet et des futures zones de travaux : Inventaires naturalistes complets, cartographie des habitats et caractérisation des enjeux écologiques.
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE (parcelle cadastrale complète)	40 m	Zone potentiellement affectée, notamment par diverses perturbations pendant toute la durée de chantier et / ou d'exploitation (poussières, bruits, circulations d'engins...) : — Étude bibliographique des espèces faunistiques et floristiques à faibles capacités de dispersion ; — Prospection succincte lors des passages de terrain ; — Étude du fonctionnement écologique local.
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE	3 km	Zone des effets éloignés et induits possibles, prenant en compte l'ensemble des unités écologiques potentiellement perturbées par le projet : — Étude bibliographique des espèces faunistiques et floristiques à larges capacités de dispersion (chiroptères et avifaune) ; — Étude du fonctionnement écologique global ; — Intégration du réseau Natura 2000 ; — Étude des zonages liés au patrimoine naturel.



ENEDIS. Source : IGN Orthophotoplans ; EODD. Tous droits réservés © EODD 2025



Figure 3 : Localisation des aires d'étude

3 — Contexte écologique global

3.1. Zonages du patrimoine naturel

Les données administratives concernant les milieux naturels, le patrimoine écologique, la faune et la flore sont principalement de deux types :

- les zonages réglementaires, qui correspondent à des sites désignés au titre du droit en vigueur, dans lesquels les interventions dans le milieu naturel sont généralement réglementées (comme les sites Natura 2000, les arrêtés préfectoraux de protection de biotope...) ;
- les zonages d'inventaire du patrimoine naturel, élaborés à titre d'avertissement pour les aménageurs et qui n'ont pas de valeur d'opposabilité. Ce sont notamment les Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF de type II - grands ensembles écologiquement cohérents - et ZNIEFF de type I - secteurs de plus faible surface au patrimoine naturel remarquable).

D'autres types de zonages existent, correspondant par exemple à des territoires de développement et d'expérimentation du développement durable (ex. : Parcs naturels régionaux -PNR-) ou à des secteurs gérés en faveur de la biodiversité (ex. : Espaces Naturels Sensibles).

3.1.1. Zonages réglementaires

Dans un périmètre de trois kilomètres autour de l'aire d'étude immédiate, les zonages réglementaires suivants ont été recherchés :

- les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB) ;
- les Réserve Naturelle Nationale et les Réserve Naturelle Régionale (RNN et RNR) ;
- les forêts de protection ;
- les Parcs Naturels Nationaux (PNN) ;
- les sites Natura 2000 ;
- les Réserves de Biosphère (RBS) ;
- les cours d'eau ;
- les sites soumis à la Convention RAMSAR sur les zones humides.

Un zonage réglementaire est recensé à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (Figure 4) :

- la ZSC FR9301608 « Mont Caume – mont Faron – forêt domaniale des Morières », située à environ 1 km à l'est du site du projet.

Le site étudié est également concerné par une obligation légale de débroussaillage (OLD), une bande tampon de 50 m sera ainsi prise en compte aux abords des emprises du projet, afin de respecter les contraintes réglementaires associées.

3.1.2. Zonages d'inventaire

Dans un périmètre de trois kilomètres autour de l'aire d'étude immédiate, les zonages d'inventaire suivants ont été recherchés :

- les ZNIEFF de type I et II ;
- les zones humides (inventaires régional et départemental) : zones humides effectives du SDAGE Adour-Garonne.

Trois zonages d'inventaires correspondant à des ZNIEFF de type II sont recensés à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (Figure 5) :

- Le « Plateau de Siou-blanc – Forêt domaniale des Morières » situé à 100 m du site d'étude (930012485) ;
- Les « Collines du Castellet et plaines Baronnes » situées à 1,3 km du site d'étude (930020295) ;
- La « Chaîne de la Sainte Baume » située à 2,4 km du site d'étude (930020472).

Une zone humide issue de l'inventaire des zones humides de Provence-Alpes-Côte d'Azur a également été recensée dans l'aire d'étude éloignée (Figure 5) :

- « Monts du Toulonnais – Ripisylves 2, située à environ 2,8 km du site d'étude.

3.1.3. Autres types de zonages

Dans un périmètre de trois kilomètres autour de l'aire d'étude immédiate, les zonages suivants ont été recherchés :

- les Espaces naturels sensibles (ENS) ;
- les Parcs naturels régionaux (PNR) ;
- les Plans nationaux d'action (PNA).

Deux ENS ont été recensés à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (Figure 6) :

- « Les Plaines le Grand Seuil » situé à environ 2,7 km du site d'étude ;
- « Quatre frères » formé de plusieurs secteurs et situé au plus proche à environ 1 km du site d'étude.

Le site d'étude est également situé sur le périmètre du « Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume » (Figure 6).

Plusieurs plans nationaux d'actions sont mis en œuvre dans la région PACA. Les plans nationaux d'actions sont des documents qui définissent les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées afin de s'assurer de leur bon état de conservation.

Toutefois, étant donné les habitats attendus sur l'aire d'étude immédiate, le site d'étude est concerné uniquement par deux de ces PNA :

• PNA Chiroptères (2016-2025)

Le PNA Chiroptères couvre toute la France métropolitaine et vise à réduire la disparition des gîtes, la fragmentation du paysage par les infrastructures de transport ou les éoliennes, la disparition des haies qui leur servent de corridors de déplacement, la disparition ou la dégradation de leurs terrains de chasse.

• PRA Chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur (2018-2025)

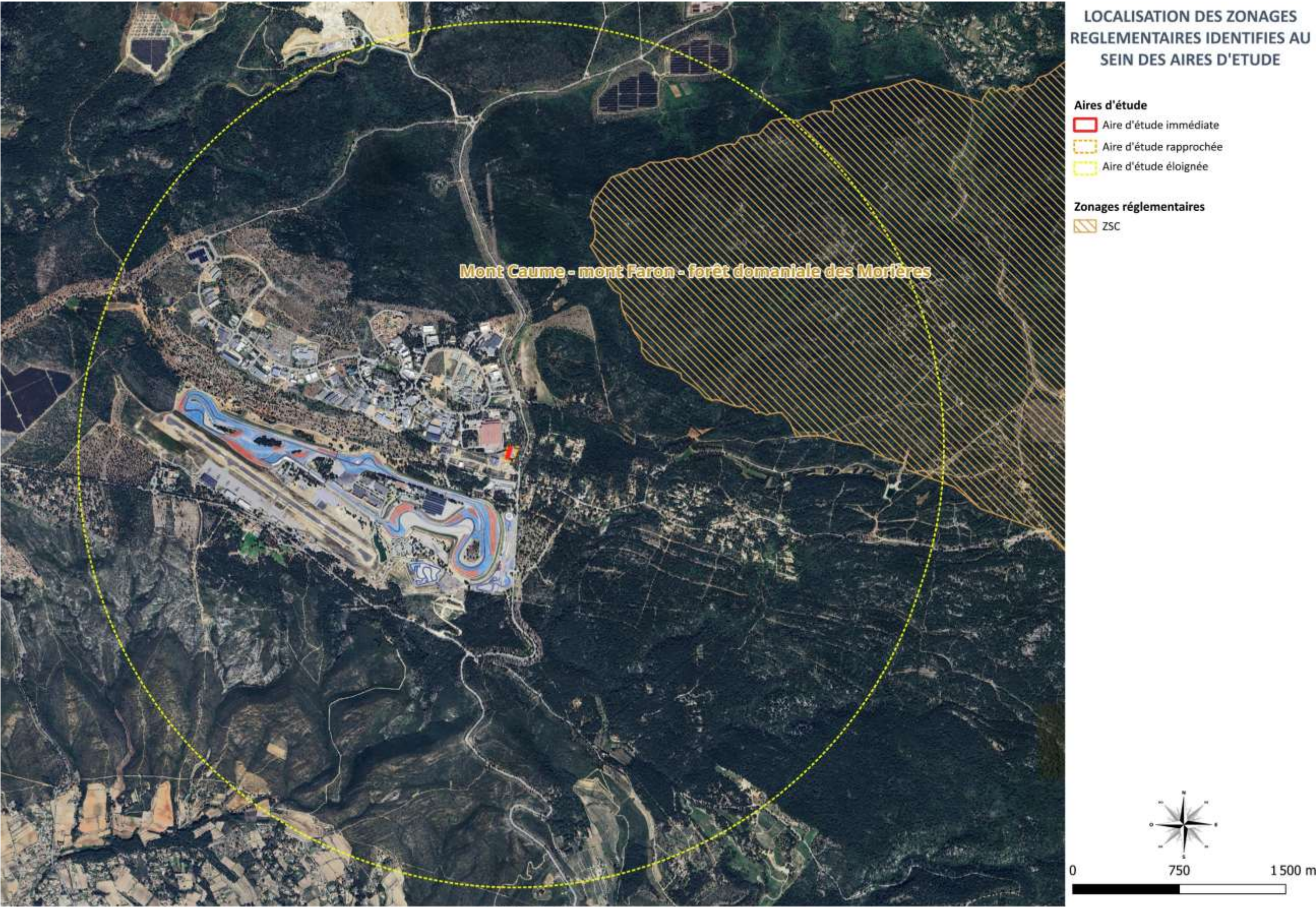
Sur les 34 espèces de chauves-souris hébergées en France métropolitaine à ce jour, 30 sont actuellement présentes dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce qui en fait une des régions les plus riches en espèces. Mais depuis 50 ans, la région PACA a perdu près de 70% des sites occupés par les espèces cavernicoles. Pour y remédier, la prise en compte des chauves-souris doit se faire à tous les niveaux, qu'il s'agisse de l'agriculture, l'urbanisme, la gestion forestière ou l'aménagement du territoire.

En synthèse, deux ENS et un PNR ont été recensés sur les aires d'étude. Le site est potentiellement concerné par les PNA/PRA chiroptères. Bien qu'aucun lien fonctionnel n'ait été identifié dans l'aire d'étude immédiate et les zonages à proximité, les espèces présentes dans ces zones feront l'objet de recherches lors des inventaires.

Le tableau suivant synthétise les zonages du patrimoine naturel recensés dans un périmètre de 3 km autour de l’aire d’étude immédiate.

Tableau 2 : Synthèse des zonages du patrimoine naturel					
Nom du site	Code	Localisation du zonage par rapport à l’aire d’étude immédiate	Proportion du zonage au sein de l’aire d’étude immédiate	Proportion de l’aire d’étude immédiate au sein du zonage	Lien fonctionnel avec le projet Implications réglementaires et/ou opérationnelles
Zonages réglementaires					
Sites Natura 2000 – Zone Spéciale de Conservation					
Mont Caume – mont Faron – forêt domaniale des Morières	FR9301608	1 km à l’est	/	/	/
Zonages d’inventaire					
ZNIEFF de type II					
Plateau de Siou-blanc – Forêt domaniale des Morières	930012485	100 m à l’est	/	/	Lien fonctionnel écologique faible, aucune implication réglementaire
Collines du Castellet et plaines Baronnes	930020295	1,3 km au sud	/	/	/
Chaîne de la Sainte Baume	930020472	2,4 km au nord	/	/	/
Zones humides					
Monts du Toulonnais – Ripisylve 2	/	2,8 km à l’est	/	/	/
Autres types de zonages					
PNR					
PNR de la Sainte-Baume	FR8000053	Comprend l’AEI	100%	< 1 %	Être en accord avec la charte 2018-2032 du PNR

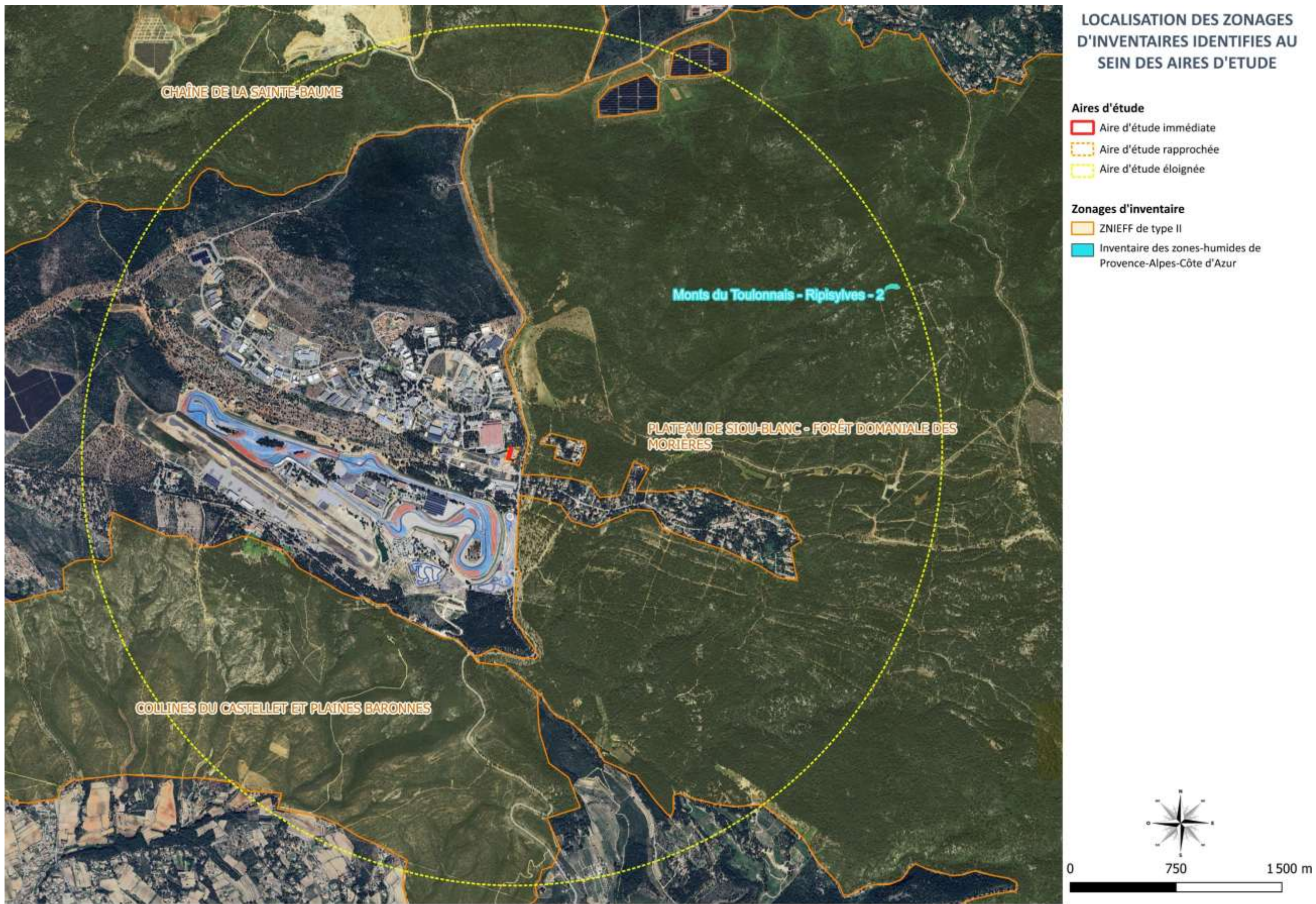
En synthèse, le site du projet s’intègre dans le PNR de la Sainte-Baume et devra par conséquent respecter la charte de celui-ci. L’aire d’étude immédiate n’est comprise dans aucun autre zonage naturel et les autres zonages identifiés dans l’aire d’étude éloignée n’ont aucun lien écologique fonctionnel avec le site du projet hormis un lien fonctionnel faible avec une ZNIEFF de type II à proximité. Les espèces présentes dans ces zones feront l’objet de recherches lors des inventaires.



ENEDIS. Source : IGN Orthophotoplans ; EODD. Tous droits réservés © EODD 2025



Figure 4 : Localisation des zonages réglementaires associées au projet



EODD
ingénieurs conseils

Figure 5 : Localisation des zonages d'inventaires associés au projet

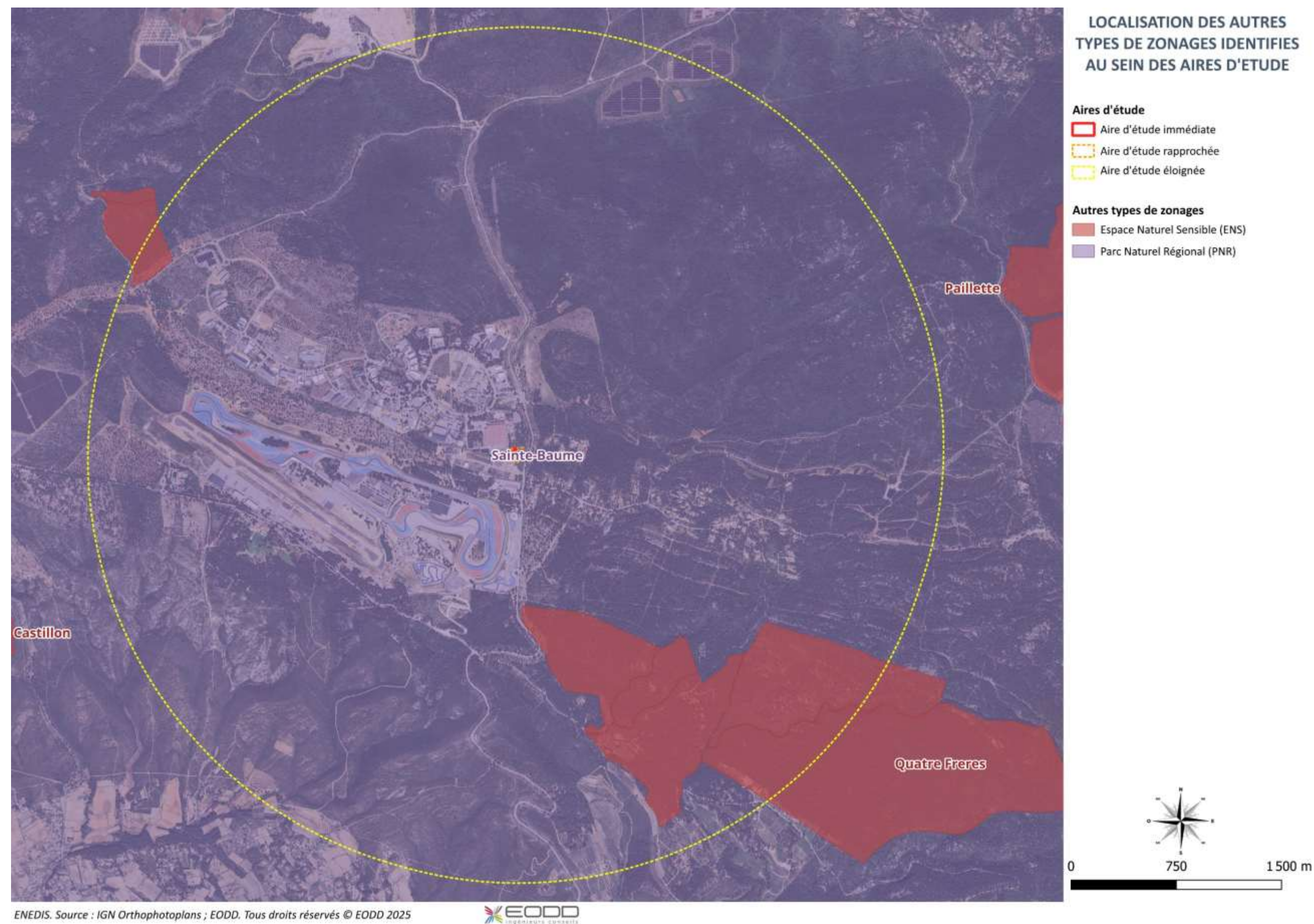


Figure 6 : Localisation des autres types de zonages associés au projet

4 — Analyse des potentialités écologiques

Une visite a été réalisée le 26 mai 2025 par Florine MAITRE, écologue, pour caractériser les enjeux potentiels de l'aire d'étude du projet. Les conditions météorologiques de la visite de site étaient les suivantes :

- Température : 22°C ;
- Ciel dégagé avec quelques nuages ;
- Vent faible.

5 — Habitats et zones humides

L'étude des anciennes photographies aériennes met en avant l'ancien recouvrement du site par des habitats boisés ainsi que l'artificialisation partielle de l'aire d'étude rapprochée visible dès les années 2000 (Figure 7).



Figure 7 : Photographies aériennes dans les années 1965-1980 (à gauche) et dans les années 2011-2015 (à droite)

Lors de la visite de terrain, un habitat a pu être caractérisé avec le code EUNIS (Figure 8) :

- **La pinède avec sous étage de garrigue dégradé** (G3 x F6.6). Cet habitat correspond à un étage arboré peu dense composé principalement de Pins sous lesquels sont présents des espèces arborées et arbustives associées aux garrigues telles que le Chêne vert (*Quercus ilex*) et le Chêne Kermès (*Quercus coccifera*). La strate herbacée est peu développée mais il s'y retrouve des espèces également présentes dans les garrigues telle que l'Aphyllante de Montpellier (*Aphyllanthes monspeliensis*). D'autres espèces des milieux arides et calcaires y ont été observées comme le Chardon roland (*Eryngium campestre*). Le milieu est peu caractéristique et dégradé, il présente une strate arbustive et herbacée très peu développée.

D'après les données bibliographiques (enveloppe d'alerte Agrocampus ouest et INRA), aucune zone humide potentielle n'est recensée à proximité de l'AEI. L'habitat identifié sur le site témoigne d'un sol plutôt sec, aucune zone humide n'est attendue sur l'aire d'étude immédiate et rapprochée.



Figure 8 : Cartographie des habitats de l'AEI

6 — Flore vasculaire

6.1. Analyse bibliographique

Au total, 10 232 espèces végétales ont été recensées dans la bibliographie.

Parmi ces espèces, 17 espèces patrimoniales ont été identifiées sur la commune du projet (Tableau 3), dont neuf espèces protégées au niveau national ou régional : la Scolopendre, le Liseron à rayures parallèles, l’Ibérís de Prost, *Mannia triandra*, le Nénuphar jaune, l’Ophrys de Provence, l’Ophrys miroir, l’Alpiste paradoxal et l’Amarinthe trifide.

La plupart de ces espèces, tels que le Liseron à rayures parallèles, le Genêt de Lobel, l’Ophrys de Philippe, la Picride pauciflore, le Millet paradoxal, l’Amarinthe trifide, l’Arbousier ou encore le Trèfle renflé en vessie se développent sur des milieux secs, arides ou herbeux qu’il est possible de retrouver sur l’aire d’étude immédiate. Ces espèces sont donc potentielles sur le site d’étude.

Tableau 3 : Liste des espèces patrimoniales recensées dans la bibliographie

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	CONV BERNE	DHFF	PN FR	PR PACA	LR FR	LR PAC A	ZNIEFF PACA	ZH	DATE OBS	SOURCE
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre	/	/	/	Article 1	LC	/	Détermin ante	/	2020	Geonature PACA
<i>Convolvulus lineatus</i> L., 1759	Liseron à rayures parallèles	/	/	/	Article 1	LC	/	Remarqu able	/	2020	Geonature PACA
<i>Crepis suffreniana</i> (DC.) J.Lloyd, 1844	Crépide de Suffren	/	/	/	/	LC	/	Détermin ante	/	2021	Geonature PACA
<i>Genista lobelii</i> DC., 1805	Genêt de Lobel	/	/	/	/	LC	/	Détermin ante	/	2023	Geonature PACA
<i>Iberis linifolia</i> subsp. <i>linifolia</i> L., 1759	Ibérís de Prost	/	/	/	Article 1	LC	/	/	/	2015	Geonature PACA
<i>Mannia triandra</i> (Scop.) Grolle, 1975		Annexe I	Annex e II	Articl e 1	/	/	/	/	/	2021	Geonature PACA
<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm., 1809	Nénuphar jaune	/	/	/	Article 1	LC	/	Détermin ante	/	2021	Geonature PACA
<i>Ophrys philippi</i> Gren., 1859	Ophrys de Philippe	/	/	/	/	VU	VU	Détermin ante	/	2020	Geonature PACA
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	/	/	/	Article 1	LC	/	Remarqu able	/	2022	Geonature PACA
<i>Ophrys speculum</i> Link, 1799 [nom. et typ. cons.]	Ophrys miroir	/	/	Articl e 1	/	EN	/	Détermin ante	/	2022	Geonature PACA
<i>Orobanche santoliniae</i> Loscos & J.Pardo, 1863		/	/	/	/	NT	/	Détermin ante	/	2021	Geonature PACA
<i>Phalaris paradoxa</i> L., 1763	Alpiste paradoxal	/	/	/	Article 1	LC	/	Remarqu able	/	2023	Geonature PACA
<i>Picris pauciflora</i> Willd., 1803	Picride pauciflore	/	/	/	/	LC	/	Détermin ante	/	2016	Geonature PACA
<i>Piptatherum paradoxum</i> (L.) P.Beauv., 1812	Millet paradoxal	/	/	/	/	LC	/	Détermin ante	/	2019	Geonature PACA
<i>Prangos trifida</i> (Mill.) Hermst. & Heyn, 1977	Amarinthe trifide	/	/	/	Article 1	LC	/	Détermin ante	/	2020	Geonature PACA
<i>Styrax officinalis</i> L., 1753	Aliboufier	/	/	/	/	LC	/	Détermin ante	/	2022	Geonature PACA
<i>Trifolium vesiculosum</i> Savi, 1798	Trèfle renflé en vessie	/	/	/	/	DD	/	Détermin ante	Ou i	2024	Geonature PACA

PN : Protection nationale : Arrêté modifié du 20 janvier 1982 ; **PR PACA** : Protection régionale Provence-Alpes-Côte-d’Azur : Arrêté interministériel du 9 mai 1994.

Article I : Interdiction de destruction partielle ou totale, de vente et d’utilisation hors exploitation agricole ; **Article II** : Interdiction de destruction totale ou partielle hors exploitation agricole ; **Article III** : récolte, utilisation, transport et cession à titre gratuit ou onéreux soumis à autorisation ministérielle ; **DHFF** : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. **Annexe II** : espèces végétales d’intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC), **Annexe IV** : espèces végétales d’intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte (sur la base de l’annexe 2 de la Convention de Berne), **Annexe V** : espèces végétales d’intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l’exploitation sont susceptibles de faire l’objet de mesures de gestion.

LR F : Liste rouge nationale 2018, **LR PACA** : Liste rouge régionale de Provence-Alpes-Côte-d’Azur 2015.

EN : En danger _ **VU** : Vulnérable _ **NT** : Quasi-menacée _ **LC** : Préoccupation mineure _ **DD** : Données insuffisantes

ZNIEFF PACA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Provence-Alpes-Côte d’Azur. **D** : Espèce déterminante _ **R** : Espèce remarquable

Espèce ZH : Espèce caractéristique des zones humides et permettant leur désignation selon l’Arrêté du 24 juin 2008 en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l’environnement.

Conv. de Berne : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l’Europe entrée en vigueur le 1^{er} juin 1982. **Annexe I** : Espèces floristiques strictement protégées.

Concernant les espèces exotiques considérées comme envahissantes au niveau régional et/ou national, 18 ont été identifiées dans la bibliographie (Tableau 4). L’ensemble d’entre elles pourraient être présentes au sein de l’aire d’étude immédiate compte tenu de leurs larges exigences écologiques.

Tableau 4 : Liste des espèces exotiques envahissantes recensées dans la bibliographie

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	EEE UE	EEE FR	EEE PACA	ZH	DATE OBS	SOURCE
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux	Préoccupante s	Oui (Annexe 3)	Avérée	/	2021	Geonature PACA
<i>Artemisia annua</i> L., 1753	Armoise annuelle	/	/	Avérée	/	2022	Geonature PACA
<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	Faux Houx	/	/	Potentiell e	/	2022	Geonature PACA
<i>Bidens subalternans</i> DC., 1836	Bident à folioles subalternes	/	/	Potentiell e	/	2020	Geonature PACA
<i>Cedrus atlantica</i> (Endl.) Manetti ex Carrière, 1855	Cèdre de l’Atlas	/	/	Avérée	/	2024	Geonature PACA
<i>Erigeron bonariensis</i> L., 1753	Érigéron crépu	/	/	Avérée	/	2022	Geonature PACA
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette de Barcelone	/	/	Avérée	/	2022	Geonature PACA
<i>Euphorbia prostrata</i> Aiton, 1789	Euphorbe prostrée	/	/	Avérée	/	2022	Geonature PACA
<i>Gleditsia triacanthos</i> L., 1753	Févier d’Amérique	/	/	Potentiell e	/	2022	Geonature PACA
<i>Oxalis articulata</i> Savigny, 1798	Oxalis articulé	/	/	Avérée	/	2022	Geonature PACA
<i>Paspalum dilatatum</i> Poir., 1804	Paspale dilaté	/	/	Avérée	/	2022	Geonature PACA
<i>Pittosporum tobira</i> (Thunb.) W.T.Aiton, 1811	Arbre des Hottentots	/	/	Avérée	/	2017	Geonature PACA
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847 [nom. cons.]	Buisson ardent	/	/	Avérée	/	2020	Geonature PACA
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	/	/	Avérée	/	2020	Geonature PACA
<i>Salvia sclarea</i> L., 1753	Sauge sclarée, Orvale	/	/	Potentiell e	/	2023	Geonature PACA
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	/	/	Avérée	/	2023	Geonature PACA
<i>Vicia dalmatica</i> A.Kern., 1886	Vesce de Dalmatie	/	/	Potentiell e	/	2021	Geonature PACA
<i>Yucca gloriosa</i> L., 1753	Yucca	/	/	Avérée	/	2016	Geonature PACA
Espèce ZH : Espèce caractéristique des zones humides et permettant leur désignation selon l’Arrêté du 24 juin 2008 en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l’environnement.							
EEE : Espèce exotique envahissante au niveau européen, national ou régional							

En synthèse, 17 espèces végétales patrimoniales ont été recensées dans la bibliographie sur la commune, au moins huit d’entre elles sont potentielles sur l’aire d’étude immédiate compte tenu des habitats. 18 espèces exotiques envahissantes ont été identifiées dans la bibliographie et sont potentielles sur le site d’étude.

6.2. Résultats des inventaires naturalistes

Lors de l’inventaire de terrain, dix espèces végétales ont été identifiées. Parmi ces espèces, aucune espèce patrimoniale ni aucune espèce exotique envahissante n’a été observée.

La liste complète des espèces observées est visible dans le Tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5 : Liste totale des espèces végétales observées sur le site d'étude

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	CONV BERNE	DHFF	PN FR	PR PACA	LR FR	LR PACA	ZNIEFF PACA	EEE UE	EEE FR	EEE PACA	ZH
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L., 1753	Aphyllanthe de Montpellier	/	/	/	/	LC	/	/	/	/	/	/
<i>Centranthus ruber</i> (L.) DC., 1805	Centranthe rouge	/	/	/	/	LC	/	/	/	/	/	/
<i>Cistus albidus</i> L., 1753	Ciste blanc	/	/	/	/	LC	/	/	/	/	/	/
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	/	/	/	/	LC	/	/	/	/	/	/
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland	/	/	/	/	LC	/	/	/	/	/	/
<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753	Gesse à larges feuilles	/	/	/	/	LC	/	/	/	/	/	/
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	/	/	/	/	LC	/	/	/	/	/	/
<i>Quercus coccifera</i> L., 1753	Chêne Kermès	/	/	/	/	LC	/	/	/	/	/	/
<i>Quercus ilex</i> L., 1753	Chêne vert	/	/	/	/	LC	/	/	/	/	/	/
<i>Spartium junceum</i> L., 1753	Genêt d'Espagne	/	/	/	/	LC	/	/	/	/	/	/



Figure 9 : Aphyllanthe de Montpellier observée sur l'aire d'étude immédiate © EODD 2025

En synthèse, l'enjeu floristique est évalué comme faible sur le site d'étude. En effet, aucune espèce patrimoniale n'a été observée lors de l'inventaire.

7 — Faune

L’analyse bibliographique de la faune se base sur la consultation des sources suivantes :

- Données du SINP régional (Silène) à l’échelle d’un polygone restreint autour de l’aire d’étude ;
- Base de données participatives de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) à l’échelle d’un polygone restreint autour de l’aire d’étude.

Toutes les données d’espèces patrimoniales (protégées et/ou menacées) recensées entre 2019 et 2024 sont considérées. À noter que les informations suivantes font l’état des connaissances naturalistes sur le périmètre de recherche à un temps donné. Bien entendu, l’absence de donnée sur une espèce ne signifie pas l’absence de l’espèce considérée sur le périmètre étudié.

7.1. Avifaune

7.1.1. Analyse bibliographique

La bibliographie mentionne 58 espèces d’oiseaux autour de l’aire d’étude dont 51 espèces protégées. Les données bibliographiques consultées permettent d’identifier 23 espèces d’oiseaux pouvant potentiellement fréquenter l’aire d’étude composée principalement de pins.
Le tableau complet des espèces mentionnées dans la bibliographie est consultable en annexe.

7.1.2. Résultats des inventaires naturalistes

Lors du passage du 26 mai 2025, dix espèces ont été contactées principalement sur l’aire d’étude rapprochée et au-delà. Plusieurs espèces patrimoniales, à enjeux, ont été contactées, bien qu’en dehors de l’aire d’étude. En effet, ces espèces trouvent des milieux de meilleure qualité dans les alentours que ceux présents sur l’aire d’étude immédiate. Seules des espèces protégées communes y ont été contactées. Elles sont liées au cortège des milieux arborés et arbustifs.



Figure 10 : Pinède sur l’aire d’étude, F. MAITRE © EODD 2025

Tableau 6 : Liste des espèces d’oiseaux observées lors du passage

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DO	LR FR - Nich	LR PACA - Nich	ZNIEFF PACA	Enjeu intrinsèque	Statut biologique sur le site	Enjeu contextualisé
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	III	/	VU	VU	/	Fort	Hors de l'AER	Faible
<i>Emberiza cirlus</i>	Bruant zizi	III	/	LC	LC	/	Faible	Hors de l'AER	Non significatif
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	III	/	NT	LC	/	Modéré	Nidification probable sur l'AER	Faible
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	III	/	LC	LC	/	Faible	Nidification probable	Faible
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	III	/	LC	LC	/	Faible	Nidification probable	Faible
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	/	II	LC	LC	/	Très faible	Nidification probable	Très faible
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	III	/	LC	LC	/	Faible	Nidification probable	Faible
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	III	/	LC	LC	/	Faible	Passage	Très faible
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	III	/	VU	NT	/	Fort	Hors de l'AER	Faible
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	III	/	VU	VU	/	Fort	Nidification probable sur l'AER	Modéré
PN : Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009, III : Article 3 : Espèces protégées DO : Directive Oiseaux 1979. II : Annexe 2 : Espèces chassables _ III : Annexe 3 : Conditions de commercialisation et de transport LR : Listes rouges (FR : Française _ 2016, PACA : Provence-Alpes-Côte d’Azur _ 2020, Nich : Oiseau nicheurs). VU : Vulnérable _ NT : Quasi-menacée _ LC : Préoccupation mineure ZNIEFF PACA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Provence-Alpes-Côte d’Azur									

En synthèse, une contrainte réglementaire est associée à l’avifaune puisque des espèces protégées bien que communes utilisent probablement l’aire d’étude immédiate pour leur nidification. Afin d’éviter tout impact résiduel sur ces espèces protégées et leur habitat, il est préconisé de réaliser une séquence ERAS afin notamment d’adapter la période de démarrage des travaux.

7.2. Amphibiens

7.2.1. Analyse bibliographique

Plusieurs espèces d’amphibiens sont mentionnées dans la bibliographie à proximité du site. Cependant, l’absence de points d’eau favorable à ces espèces rend impossible la présence de ce cortège d’espèces au sein de l’aire d’étude. Le tableau complet des espèces mentionnées dans la bibliographie est consultable en annexe.

7.2.2. Résultats des inventaires naturalistes

Aucune espèce n’a été observée lors de l’inventaire, l’aire d’étude immédiate n’est pas favorable aux amphibiens, que ce soit pour leur reproduction, l’hivernage ou en transit.

En synthèse, aucun amphibien n’est susceptible d’utiliser le site, aucune contrainte réglementaire n’est associée à ce taxon.

7.3. Reptiles

7.3.1. Analyse bibliographique

Les données bibliographiques font ressortir la présence potentielle de quatre espèces. Aucune espèce n’est susceptible d’effectuer son cycle complet sur le site, au vu des exigences de ces espèces. Le tableau présentant les statuts de protection et de conservation, ainsi que les éléments bibliographiques concernant cette donnée est disponible en annexe.

7.3.2. Résultats des inventaires naturalistes

La prospection sur le terrain n’a pas permis d’identifier de reptiles au sein de l’aire d’étude. L’AEI est pauvre en végétation basse, diminuant la probabilité de présence de reptiles. Cependant quelques tas de pierres peuvent être favorables au Lézard des murailles.



Figure 11 : Tas de pierre favorable au Lézard des murailles, F. MAITRE © EODD 2025

Tableau 7 : Liste des espèces de reptiles potentiels issus de la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DH	LR FR	LR PACA	ZNIEFF PACA	Enjeu intrinsèque	Statut biologique sur le site	Enjeu final
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	II	IV	LC	LC	/	Faible	Cycle de vie	Faible
PN : Protection nationale : Arrêté du 8 janvier 2021. II : Article 2 : Individus et habitats protégés _ III : Article 3 : Individus protégés _ V : Article 5 : Prélèvements réglementés DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. IV : Annexe IV : Espèces strictement protégées LR : Listes rouges (FR : Française _ 2015, PACA : Provence-Alpes-Côte d’Azur _ 2017). LC : Préoccupation mineure ZNIEFF PACA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Provence-Alpes-Côte d’Azur.									

En synthèse, une contrainte règlementaire est possible sur l’aire d’étude immédiate par la présence du Lézard des murailles, en cas de destruction des habitats favorables, de nouveaux aménagements devront être créés.

7.4. Mammifères terrestres

7.4.1. Analyse bibliographique

Plusieurs espèces de mammifères sont mentionnées dans la bibliographie à proximité de l’aire d’étude, dont deux espèces protégées. Une seule est potentiellement présente sur l’aire d’étude, l’Écureuil roux. Le tableau complet des espèces mentionnées dans la bibliographie est consultable en annexe.

7.4.2. Résultats des inventaires naturalistes

Aucune espèce n’a été observée dans l’aire d’étude. Cependant, des traces de présence de l’Écureuil roux (pommes de pins rongées) ont été identifiées sur l’aire d’étude immédiate. Il est donc considéré comme présent sur le site au vu des habitats présents.

En synthèse, l’Écureuil roux, espèce protégée, considéré comme présent sur le site, entraine une contrainte réglementaire.

7.5. Chiroptères

7.5.1. Analyse bibliographique

Aucune espèce de chiroptères n’est recensée dans la bibliographie. Cela ne traduit pas de leur absence sur le territoire mais d’un manque de connaissance.

7.5.2. Résultats des inventaires naturalistes

7.5.2.1. Caractérisation des habitats des chiroptères au sein de l’aire d’étude immédiate

L’aire d’étude immédiate ne présente pas de gîte favorable aux chiroptères. Les pins et les chênes de par leur nature, ne présentent pas de gîte. L’AEI n’est pas non plus optimale au déplacement et à la chasse des chiroptères.

Globalement, le site n’est pas favorable au groupe.

En synthèse, la nature du site n’est pas favorable à la présence de chiroptères, aucune contrainte règlementaire n’est associée.

7.6. Entomofaune

7.6.1. Analyse bibliographique

7.6.1.1. Lépidoptères

Plusieurs espèces de lépidoptères sont mentionnées dans la bibliographie à proximité du site (cf. Tableau 13). Les espèces protégées ne sont pas attendues sur l'aire d'étude au vu des habitats.

7.6.1.2. Odonates

Plusieurs espèces d'odonates sont mentionnées dans la bibliographie à proximité du site (cf. Tableau 14). Cependant, l'absence de points d'eau favorable à ces espèces rend impossible la présence de ce cortège d'espèces au sein de l'aire d'étude.

7.6.1.3. Orthoptères

Plusieurs espèces d'orthoptères sont mentionnées dans la bibliographie à proximité du site (cf. Tableau 17). Cependant, la pinède de l'aire d'étude immédiate réduit la possibilité de développement de ces espèces.

7.6.2. Résultats des inventaires naturalistes

7.6.2.1. Lépidoptères

Une espèce a été observée pendant la visite du 26 mai 2025, le Fadet commun, espèce à enjeu de conservation très faible. Le site est favorable à un petit cortège d'espèces communes et non protégées.

7.6.2.2. Odonates

Aucune espèce n'a été observée lors de la visite du 26 mai 2025. Le site n'est pas favorable à ce taxon.

7.6.2.3. Orthoptères

Aucune espèce n'a été observée lors de la visite du 26 mai 2025. L'aire d'étude immédiate n'est pas favorable à un grand nombre d'espèces au vu du faible couvert herbacé sous la pinède.

En synthèse, les enjeux concernant l'entomologie sont très faibles, avec des cortèges d'espèces communes et non protégées.



FAUNE PROTÉGÉE

Aires d'étude

- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée

Habitats d'espèces

- Pinède et garrigue

Oiseaux

- Bruant jaune
- Bruant zizi
- Fauvette mélanocéphale
- Mésange bleue
- Mésange charbonnière
- Pinson des arbres
- Pouillot de Bonelli
- Serin cini
- Verdier d'Europe

Mammifères terrestres

- Écureuil roux (pomme de pin rongée)

ENEDIS. Source : IGN Orthophotoplans ; EODD. Tous droits réservés © EODD 2025



Figure 12 : Faune protégée observée et leur habitat

8 — Synthèse du prédiagnostic et des enjeux pressentis

Tableau 8 : Synthèse du prédiagnostic écologique et des enjeux pressentis

THÉMATIQUE	DESCRIPTION	ENJEU	ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER
 PERIMETRES D'INVENTAIRES ET REGLEMENTAIRES	Milieux naturels protégés (Natura 2000, APPB) : La ZSC la plus proche est située à 1 km à l'est. Aucune contrainte réglementaire n'est associée aux zones naturelles locales hormis le respect de la charte du PNR de la Sainte-Baume. Périmètres d'inventaires (ZNIEFF, ZH) : Une ZNIEFF de type II est située à 100m à l'est, le lien fonctionnel écologique est faible	FAIBLE	Aucun lien écologique fonctionnel important n'a été identifié pour les zonages naturels à proximité.
 HABITATS	Habitats naturels : un habitat non patrimonial identifié Zones humides : pas de diagnostic réalisé.	/	Aucune zone humide n'est attendue sur l'aire d'étude immédiate et rapprochée
 FLORE	Flore patrimoniale et/ou protégée : aucune espèce patrimoniale n'a été observée lors de l'inventaire mais les milieux arides présents sur le site d'étude sont favorables aux espèces patrimoniales identifiées dans la bibliographie. Flore exotique envahissante : aucune espèce identifiée	FAIBLE	/
 FAUNE	Avifaune : quatre espèces protégées nicheuses potentielles, enjeu faible. Mammifères : Écureuil roux présent, enjeu faible. Chiroptères : AEI globalement non favorable aux chiroptères. Amphibiens : aucune espèce observée, aucune potentialité d'accueil. Reptiles : aucune espèce observée. Une espèce protégée potentiellement présente susceptibles d'effectuer son cycle complet, enjeu faible. Insectes : une espèce observée à très faible enjeu. Cortèges d'espèces communes potentiels.	FAIBLE	Au vu de la nature du projet (zone d'extension de moins de 300 m² en continuité du poste existant) et des enjeux identifiés, nous pouvons conclure à l'absence d'effet sur l'écologie locale sous condition de la réalisation des travaux à une période de moindre sensibilité des espèces présentes ou potentiellement présentes à proximité (travaux à débuter entre septembre et février). Des inventaires complémentaires pourraient être envisagés pour avoir une meilleure connaissance des taxons en période de reproduction et étudier l'utilisation du site par les différents groupes. Cette reconnaissance complémentaire permettrait une étude plus fine de l'écologie de la zone mais ne remettrait pas en question les conclusions de cette étude.

En synthèse, les enjeux liés à la faune et à la flore sont faibles.
Du fait de la présence d'espèces protégées, des mesures environnementales doivent néanmoins être mises en place afin d'éviter tout impact résiduel sur celles-ci et sur leur habitat, notamment l'adaptation du planning travaux à une période non sensible pour les espèces.

9 — Annexes

LISTE DES ESPÈCES ISSUES DE LA BIBLIOGRAPHIE

Tableau 9 : Liste bibliographique des espèces d’avifaune

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DO	LR FR - Nich	LR FR -Hiv	LR FR - Mig	LR PACA	LR PACA Mig	LR PACA Hiv	ZNIEFF PACA	Source de la donnée	Date de la dernière donnée	Potentialité d'observation sur site
<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	III	/	LC	NA	/	LC	/	NA	/	SILENE	10/03/2019	Nicheur potentiel
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	III	I	LC	NA	/	NT	/	NA	/	LPO	26.05.2024	Habitats non favorables
<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771)	Bergeronnette des ruisseaux	III	/	LC	NA	/	LC	/	/	/	LPO	11.10.2015	Habitats non favorables
<i>Motacilla alba</i> (Linnaeus, 1758)	Bergeronnette grise	III	/	LC	NA	/	LC	/	/	/	LPO	17.07.2024	Habitats non favorables
<i>Emberiza calandra</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant proyer	III	/	LC	/	/	NT	/	/	/	LPO	19.05.2024	Habitats non favorables
<i>Emberiza cirlus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant zizi	III	/	LC	/	NA	LC	/	/	/	LPO	15.05.2025	Nicheur potentiel
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	III	/	LC	NA	NA	LC	/	/	/	SILENE	08/03/2020	Habitats non favorables
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	III	/	VU	NA	NA	LC	/	/	/	LPO	15.05.2025	Nicheur potentiel
<i>Tringa ochropus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier culblanc	III	/	/	NA	LC	/	/	/	/	SILENE	10/07/2020	Habitats non favorables
<i>Corvus monedula</i> (Linnaeus, 1758)	Choucas des tours	III	II	LC	NA	/	LC	/	/	/	SILENE	27/04/2022	Habitats non favorables
<i>Circæus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	III	I	LC	/	NA	NT	/	/	/	SILENE	10/03/2019	Habitats non favorables
<i>Corvus corone</i> (Linnaeus, 1758)	Corneille noire	/	II	LC	NA	/	VU	/	/	/	LPO	27.10.2022	Habitats non favorables
<i>Cuculus canorus</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou gris	III	/	LC	/	DD	VU	/	/	/	SILENE	08/06/2016	Habitats non favorables
<i>Caprimulgus europæus</i> (Linnaeus, 1758)	Engoulevent d'Europe	III	I	LC	/	NA	LC	/	/	/	SILENE	18/04/2016	Nicheur potentiel
<i>Falco tinnunculus</i> (Linnaeus, 1758)	Faucon crécerelle	III	/	NT	NA	NA	NT	/	/	/	SILENE	25/08/2021	Habitats non favorables
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	III	/	LC	NA	NA	LC	/	/	/	SILENE	27/04/2022	Nicheur potentiel
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	III	/	NT	/	/	LC	/	/	/	SILENE	27/04/2022	Nicheur potentiel
<i>Sylvia cantillans</i> (Pallas, 1764)	Fauvette passerinette	III	/	LC	/	/	LC	/	/	/	SILENE	08/06/2016	Nicheur potentiel
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	III	I	EN	/	/	VU	/	/	/	SILENE	15/09/2019	Habitats non favorables
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	/	II	LC	NA	/	LC	/	/	/	LPO	15.05.2025	Habitats non favorables
<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	III	/	VU	/	DD	/	/	/	/	LPO	10.09.2024	Habitats non favorables
<i>Larus michahellis</i> (Naumann, 1840)	Goéland leucophée	III	/	LC	NA	NA	LC	/	/	/	SILENE	10/03/2019	Habitats non favorables
<i>Corvus corax</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Corbeau	III	/	LC	/	/	LC	/	/	/	SILENE	08/03/2020	Habitats non favorables
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	III	/	LC	LC	NA	NT (2020)	/	/	/	LPO	11.12.2016	Habitats non favorables
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	III	I	LC	/	/	LC	/	/	/	SILENE	07/07/2016	Habitats non favorables
<i>Ardea alba</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Aigrette	III	I	NT	LC	/	VU	/	/	/	SILENE	10/07/2020	Habitats non favorables
<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820)	Grimpereau des jardins	III	/	LC	/	/	LC	/	/	/	LPO	26.05.2024	Nicheur potentiel
<i>Merops apiaster</i> (Linnaeus, 1758)	Guêpier d'Europe	III	/	LC	/	NA	LC	/	/	/	LPO	19.05.2024	Habitats non favorables
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	III	/	NT	/	DD	LC	/	/	/	SILENE	15/09/2019	Habitats non favorables
<i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle rustique	III	/	NT	/	DD	NT	/	/	/	LPO	19.05.2024	Habitats non favorables
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	III	/	VU	NA	NA	VU	/	/	/	LPO	27.04.2022	Habitats non favorables
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	III	/	NT	/	DD	NT	/	/	/	LPO	10.05.2022	Habitats non favorables
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	III	I	VU	NA	/	LC	/	/	/	LPO	11.10.2015	Habitats non favorables
<i>Turdus merula</i> (Linnaeus, 1758)	Merle noir	/	II	LC	NA	NA	LC	/	/	/	SILENE	17/02/2019	Nicheur potentiel
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	III	/	LC	/	NA	LC	/	/	/	LPO	30.04.2024	Nicheur potentiel
<i>Parus major</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange charbonnière	III	/	LC	NA	NA	LC	/	/	/	LPO	15.05.2025	Nicheur potentiel
<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée	III	/	LC	/	/	LC	/	/	/	LPO	02.09.2024	Nicheur potentiel
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	III	/	LC	/	NA	LC	/	/	/	SILENE	27/04/2022	Habitats non favorables
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Orite à longue queue	III	/	LC	/	NA	LC	/	/	/	LPO	02.09.2022	Nicheur potentiel
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops	III	/	LC	/	/	LC	/	/	/	LPO	22.05.2021	Habitats non favorables
<i>Picus viridis</i> (Linnaeus, 1758)	Pic vert	III	/	LC	/	/	LC	/	/	/	LPO	29.03.2022	Habitats non favorables
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	/	II	LC	/	/	LC	/	/	/	LPO	15.05.2025	Habitats non favorables
<i>Lanius meridionalis</i> (Temminck, 1820)	Pie-grièche méridionale	III	/	EN	/	/	EN	/	/	/	SILENE	14/06/2015	Habitats non favorables
<i>Columba palumbus</i> (Linnaeus, 1758)	Pigeon ramier	/	II + III	LC	LC	NA	LC	/	/	/	LPO	15.05.2025	Nicheur potentiel
<i>Fringilla coelebs</i> (Linnaeus, 1758)	Pinson des arbres	III	/	LC	NA	NA	LC	/	/	/	LPO	15.05.2025	Nicheur potentiel
<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	III	/	LC	/	DD	LC	/	/	/	LPO	09.04.2022	Nicheur potentiel
<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	III	/	LC	/	NA	LC	/	/	/	LPO	19.05.2024	Nicheur potentiel
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	III	/	LC	NA	NA	NT	/	/	/	SILENE	03/03/2019	Nicheur potentiel
<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831)	Rossignol philomèle	III	/	LC	/	NA	NT	/	/	/	LPO	15.06.2023	Nicheur potentiel
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	III	/	LC	NA	NA	LC	/	/	/	LPO	24.10.2023	Nicheur potentiel

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DO	LR FR - Nich	LR FR -Hiv	LR FR - Mig	LR PACA	LR PACA Mig	LR PACA Hiv	ZNIEFF PACA	Source de la donnée	Date de la dernière donnée	Potentialité d'observation sur site
<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	III	/	LC	/	NA	LC	/	/	/	LPO	28.05.2024	Habitats non favorables
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	III	/	LC	NA	NA	LC	/	/	/	LPO	02.09.2022	Habitats non favorables
<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	III	/	VU	/	NA	NT	/	/	/	LPO	15.05.2025	Nicheur potentiel
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	III	/	NT	NA	NA	NT	/	/	/	LPO	18.03.2016	Habitats non favorables
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	/	II	VU	/	NA	VU	/	/	/	SILENE	31/05/2021	Nicheur potentiel
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	/	II	LC	/	NA	LC	/	/	/	SILENE	27/04/2022	Nicheur potentiel
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	III	/	NT	/	DD	NT	/	/	/	SILENE	05/10/2019	Habitats non favorables
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	III	/	VU	NA	NA	VU	/	/	/	LPO	17.07.2024	Habitats non favorables
PN : Protection nationale : Arrêté du 8 janvier 2021. I : Article 2 : Individus et habitats protégés III : Article 3 : Individus protégés DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. IV : Annexe IV : Espèces strictement protégées V : Annexe V : Espèces pouvant nécessiter des mesures de gestion LR : Listes rouges (FR : Française _ 2015, PACA : Provence-Alpes-Côte d’Azur _ 2017). EN : En danger VU : Vulnérable NT : Quasi-menacée LC : Préoccupation mineure ZNIEFF PACA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Provence-Alpes-Côte d’Azur.													

Tableau 10 : Liste exhaustive des espèces d'amphibiens issues de la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DHFF	LR FR	LR PACA	ZNIEFF PACA	Source de la donnée	Date de la dernière donnée	Potentialité d'observation sur site
<i>Pelophylax sp.</i>	Complexe des grenouilles "vertes"	III*	V**	/	/	/	LPO	17/07/2024	Habitats non favorables
<i>Bufo spinosus</i> (Daudin, 1803)	Crapaud épineux	III	/	/	/	/	LPO	06/04/2024	Habitats non favorables
<i>Hyla meridionalis</i> (Boettger, 1874)	Rainette méridionale	II	IV	LC	LC	/	LPO	18/06/2023	Habitats non favorables
PN : Protection nationale : Arrêté du 8 janvier 2021. I : Article 2 : Individus et habitats protégés III : Article 3 : Individus protégés DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. IV : Annexe IV : Espèces strictement protégées V : Annexe V : Espèces pouvant nécessiter des mesures de gestion LR : Listes rouges (FR : Française _ 2015, PACA : Provence-Alpes-Côte d’Azur _ 2017). LC : Préoccupation mineure ZNIEFF PACA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Provence-Alpes-Côte d’Azur.									

Tableau 11 : Liste exhaustive des espèces de reptiles issues de la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DHFF	LR FR	LR PACA	ZNIEFF PACA	Source de la donnée	Date de la dernière donnée	Potentialité d'observation sur site
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier	III	/	LC	NT	/	SILENE	08/06/2016	Habitats non favorables
<i>Lacerta bilineata</i> (Daudin, 1802)	Lézard à deux raies	II	IV	LC	LC	/	LPO	22/06/2023	Habitats non favorables
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards	III	/	NT	NT	R	SILENE	05/04/2019	Habitats non favorables
<i>Testudo hermanni</i> Gmelin, 1789	Tortue d'Hermann	II	II + IV	VU	EN	D	SILENE	23/08/2015	Habitats non favorables
PN : Protection nationale : Arrêté du 8 janvier 2021. I : Article 2 : Individus et habitats protégés III : Article 3 : Individus protégés DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. IV : Annexe IV : Espèces strictement protégées LR : Listes rouges (FR : Française _ 2015, PACA : Provence-Alpes-Côte d’Azur _ 2017). VU : Vulnérable NT : Quasi-menacée LC : Préoccupation mineure DD : Données insuffisantes ZNIEFF PACA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Provence-Alpes-Côte d’Azur. D : Espèce déterminante R : Espèce remarquable									

Tableau 12 : Liste exhaustive des espèces de mammifères terrestres issues de la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DHFF	LR FR	ZNIEFF PACA	Source de la donnée	Date de la dernière donnée	Potentialité d'observation sur site
<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevreuil européen	/	/	LC	/	SILENE	31/05/2021	Habitats non favorables
<i>Sciurus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Écureuil roux	II	/	LC	/	LPO	09/01/2024	Cycle de vie
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune	II	V	LC	/	SILENE	15/05/2022	Habitats non favorables
<i>Lepus europaeus</i> (Pallas, 1778)	Lièvre d'Europe	/	/	LC	/	SILENE	17/10/2015	Habitats non favorables
<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux	/	/	LC	/	SILENE	25/03/2017	Habitats non favorables

<i>Sus scrofa</i> (Linnaeus, 1758)	Sanglier	/	/	LC	/	SILENE	10/06/2021	Habitats non favorables
PN : Protection nationale : Arrêté du 15 septembre 2012. II : Article 2 : Espèces et habitats d'espèces protégés _ DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. V : Annexe 5 : Espèces dont le prélèvement et l'exploitation font l'objet de mesures de gestion. LR : Liste rouge FR : Française _ 2017 LC : Préoccupation mineure ZNIEFF PACA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Provence-Alpes-Côte d'Azur								

Tableau 13 : Liste exhaustive des espèces de lépidoptères issues de la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DHFF	LR FR	LR PACA	ZNIEFF PACA	Source de la donnée	Date de la dernière donnée	Potentialité d'observation sur site
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore	/	/	LC	LC	/	LPO	29.03.2022	
<i>Anthocharis euphenoides</i> (Staudinger, 1869)	Aurore de Provence	/	/	LC	LC	/	SILENE	25/05/2017	
<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé	/	/	LC	LC	/	SILENE	10/06/2021	
<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail	/	/	LC	LC	/	LPO	02.09.2022	
<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette	/	/	LC	LC	/	SILENE	15/06/2016	
<i>Brenthis daphne</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Ronce	/	/	LC	LC	/	SILENE	10/06/2016	
<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)	Silène	/	/	LC	LC	/	LPO	10.09.2024	
<i>Cacyreus marshalli</i> (Butler, 1898)	Brun du pélargonium	/	/	NA	NA	/	SILENE	15/09/2019	
<i>Callophrys avis</i> Chapman, 1909	Thécla de l'Arbousier	/	/	LC	LC	D	SILENE	27/04/2019	
<i>Callophrys rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce	/	/	LC	LC	/	SILENE	27/04/2019	
<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée	/	/	LC	LC	/	LPO	10.05.2022	
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns	/	/	LC	LC	/	LPO	15.06.2023	
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun, Procris	/	/	LC	LC	/	LPO	15.05.2025	
<i>Colias alfariensis</i> (Ribbe, 1905)	Fluoré	/	/	LC	LC	/	SILENE	29/09/2016	
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci	/	/	LC	LC	/	LPO	29.04.2023	
<i>Cupido osiris</i> (Meigen, 1829)	Azuré de la Chevette	/	/	LC	LC	/	LPO	10.05.2022	
<i>Euchloe crameri</i> (Butler, 1869)	Piérade des Biscutelles	/	/	/	/	/	LPO	29.03.2022	
<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise	III	II	LC	LC	/	LPO	17.05.2022	Habitats non favorables
<i>Glaucopsyche alexis</i> (Poda, 1761)	Azuré des Cytises	/	/	LC	LC	/	SILENE	27/04/2019	
<i>Gonepteryx cleopatra</i> (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence	/	/	LC	LC	/	LPO	15.06.2023	
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron	/	/	LC	LC	/	SILENE	10/06/2021	
<i>Hipparchia fagi</i> (Scopoli, 1763)	Sylvandre	/	/	LC	LC	/	LPO	02.09.2022	
<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)	Agreste	/	/	LC	LC	/	SILENE	29/09/2016	
<i>Hipparchia statilinus</i> (Hufnagel, 1766)	Faune	/	/	LC	LC	/	SILENE	15/09/2019	
<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé	/	/	LC	LC	/	LPO	15.05.2025	
<i>Lasiommata maera</i> (Linnaeus, 1758)	Némusien, Ariane	/	/	LC	LC	/	SILENE	10/06/2016	
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère, Satyre	/	/	LC	LC	/	LPO	29.04.2023	
<i>Libythea celtis</i> (Laicharting, 1782)	Echancré	/	/	LC	LC	/	LPO	29.03.2022	
<i>Limenitis reducta</i> (Staudinger, 1901)	Sylvain azuré	/	/	LC	LC	/	LPO	29.04.2023	
<i>Lycaena alciphron</i> (Rottemburg, 1775)	Cuivré mauvin	/	/	LC	LC	/	SILENE	25/05/2017	
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun	/	/	LC	LC	/	LPO	15.06.2023	
<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste	/	/	LC	LC	/	LPO	15.05.2025	
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil	/	/	LC	LC	/	LPO	15.05.2025	
<i>Melanargia occitanica</i> (Esper, 1793)	Echiquier d'Occitanie	/	/	LC	LC	/	LPO	15.05.2025	
<i>Melitaea athalia</i> (Rottemburg, 1775)	Mélitée du Mélampyre	/	/	LC	/	/	LPO	25.05.2017	
<i>Melitaea celadussa</i> (Fruhstorfer, 1910)	Mélitée de Fruhstorfer	/	/	/	LC	/	SILENE	21/05/2020	
<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain	/	/	LC	LC	/	LPO	29.03.2022	
<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)	Mélitée orangée	/	/	LC	LC	/	SILENE	10/06/2021	
<i>Melitaea parthenoides</i> (Keferstein, 1851)	Mélitée de la Lancéole	/	/	LC	LC	/	SILENE	28/05/2016	
<i>Nymphalis polychloros</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue	/	/	LC	LC	/	LPO	29.03.2022	
<i>Papilio machaon</i> (Linnaeus, 1758)	Machaon	/	/	LC	LC	/	LPO	15.05.2025	
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis	/	/	LC	LC	/	LPO	27.10.2022	
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du Chou	/	/	LC	LC	/	LPO	15.05.2025	
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade de la Rave	/	/	LC	LC	/	LPO	15.05.2025	
<i>Plebejus argus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc	/	/	LC	LC	/	SILENE	10/06/2016	
<i>Polyommatus escheri</i> (Hübner, 1823)	Azuré de l'Adragant	/	/	LC	LC	/	LPO	10.05.2022	
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré commun	/	/	LC	LC	/	SILENE	29/09/2016	

<i>Pontia daplidice</i> (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert	/	/	LC	LC	/	LPO	02.09.2024	
<i>Pseudophilotes baton</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré du Thym	/	/	LC	LC	/	SILENE	27/04/2019	
<i>Pyrgus malvoides</i> (Elwes & Edwards, 1897)	Hespérie faux-tacheté	/	/	LC	LC	/	LPO	10.05.2022	
<i>Pyronia bathseba</i> (Fabricius, 1793)	Ocellé rubané	/	/	LC	LC	/	LPO	15.06.2023	
<i>Satyrium ilicis</i> (Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse	/	/	LC	LC	/	LPO	15.06.2023	
<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes	/	/	LC	LC	/	LPO	15.05.2025	
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain	/	/	LC	LC	/	LPO	27.10.2022	
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Belle-Dame	/	/	LC	LC	/	LPO	15.05.2025	
<i>Zerynthia polyxena</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Diane	II	IV	LC	LC	/	SILENE	07/07/2016	Habitats non favorables
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine	III	/	LC	LC	/	SILENE	25/05/2017	Habitats non favorables
PN : Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007. III : Article 3 : Individus protégés DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. I : Annexe II : Espèces nécessitant la désignation de ZSC LR : Listes rouges (FR : Française _ 2012, PACA : Provence-Alpes-Côte d’Azur _ 2016). LC : Préoccupation mineure NA : Non applicable _ ZNIEFF PACA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Provence-Alpes-Côte d’Azur. D : Espèce déterminante									

Tableau 14 : Liste exhaustive des espèces d'odonates issues de la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DHFF	LR FR	LR PACA	ZNIEFF PACA	Source de la donnée	Date de la dernière donnée	Potentialité d'observation sur site
<i>Aeshna mixta</i> (Latreille, 1805)	Aeschne mixte	/	/	LC	LC	/	SILENE	11/10/2015	Habitats non favorables
<i>Erythromma lindenii</i> (Selys, 1840)	Agrion de Vander Linden	/	/	LC	LC	/	SILENE	04/06/2021	Habitats non favorables
<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	/	/	LC	LC	/	LPO	15/05/2025	Habitats non favorables
<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	/	/	LC	LC	/	LPO	15/05/2025	Habitats non favorables
<i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	Agrion mignon	/	/	LC	LC	/	SILENE	10/07/2020	Habitats non favorables
<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	/	/	LC	LC	/	SILENE	04/06/2021	Habitats non favorables
<i>Anax imperator</i> (Leach, 1815)	Anax empereur	/	/	LC	LC	/	LPO	15/05/2025	Habitats non favorables
<i>Anax parthenope</i> (Selys, 1839)	Anax napolitain	/	/	LC	LC	/	LPO	02/09/2022	Habitats non favorables
<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate	/	/	LC	LC	/	LPO	15/05/2020	Habitats non favorables
<i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	Leste brun	/	/	LC	LC	/	LPO	18/06/2023	Habitats non favorables
<i>Lestes virens</i> (Charpentier, 1825)	Leste verdoyant	/	/	LC	LC	/	SILENE	05/07/2020	Habitats non favorables
<i>Libellula depressa</i> (Linnaeus, 1758)	Libellule déprimée	/	/	LC	LC	/	SILENE	10/06/2021	Habitats non favorables
<i>Libellula quadrimaculata</i> (Linnaeus, 1758)	Libellule quadrimaculée	/	/	LC	LC	/	SILENE	04/06/2021	Habitats non favorables
<i>Orthetrum brunneum</i> (Boyer de Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun	/	/	LC	LC	/	LPO	26/06/2022	Habitats non favorables
<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé	/	/	LC	LC	/	LPO	15/05/2025	Habitats non favorables
<i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe	/	/	LC	LC	/	LPO	02/09/2024	Habitats non favorables
<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié	/	/	LC	NT	/	SILENE	29/09/2016	Habitats non favorables
PN : Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007. III : Article 3 : Individus protégés DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. I : Annexe II : Espèces nécessitant la désignation de ZSC_ LR : Listes rouges (FR : Française _ 2016, PACA : Provence-Alpes-Côte d’Azur _ 2017). NT : Quasi-menacée LC : Préoccupation mineure NA : Non applicable ZNIEFF PACA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Provence-Alpes-Côte d’Azur.									

Tableau 15 : Liste exhaustive des espèces d'orthoptères issues de la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DHFF	LR PACA	ZNIEFF PACA	Source de la donnée	Date de la dernière donnée
<i>Barbitistes fischeri</i> (Yersin, 1854)	Barbitiste languedocien	/	/	LC	/	SILENE	21/05/2020
<i>Calliptamus italicus</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptène italien	/	/	LC	/	SILENE	29/09/2016
<i>Euchorthippus elegantulus</i> Zeuner, 1940	Criquet blafard	/	/	LC	/	LPO	02/09/2024
<i>Dociostaurus jagoi</i> Soltani, 1978	Criquet de Jago	/	/	LC	/	LPO	02/09/2024
<i>Omocestus raymondi</i> (Yersin, 1863)	Criquet des garrigues	/	/	LC	/	SILENE	29/09/2016
<i>Gomphocerippus vagans</i> (Eversmann, 1848)	Criquet des Pins	/	/	LC	/	LPO	02/09/2024
<i>Gomphocerippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste	/	/	LC	/	SILENE	29/09/2016
<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène	/	/	LC	/	LPO	15/05/2025
<i>Pezotettix giornae</i> (Rossi, 1794)	Criquet pansu	/	/	LC	/	LPO	02/09/2024
<i>Tessellana tessellata</i> (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée	/	/	LC	/	SILENE	29/09/2016
<i>Platycleis affinis</i> Fieber, 1853	Decticelle côtière	/	/	LC	/	LPO	02/09/2022
<i>Roeseliana azami</i> (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	/	/	NT	R	SILENE	08/06/2016
<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre	/	/	LC	/	SILENE	29/09/2016

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DHFF	LR PACA	ZNIEFF PACA	Source de la donnée	Date de la dernière donnée
<i>Decticus albifrons</i> (Fabricius, 1775)	Dectique à front blanc	/	/	LC	/	LPO	02/09/2022
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte	/	/	LC	/	LPO	15/05/2025
<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre	/	/	LC	/	LPO	10/05/2022
<i>Sphingonotus caeruleans</i> (Linnaeus, 1767)	Oedipode aigue-marine	/	/	DD	/	LPO	02/09/2022
<i>Aiolopus strepens</i> (Latreille, 1804)	OEdipode automnale	/	/	LC	/	LPO	10/05/2022
<i>Acrotylus fischeri</i> Azam, 1901	OEdipode framboisine	/	/	LC	/	SILENE	29/09/2016
<i>Acrotylus insubricus</i> (Scopoli, 1786)	OEdipode grenadine	/	/	LC	/	LPO	15/05/2025
<i>Oedipoda germanica</i> (Latreille, 1804)	OEdipode rouge	/	/	LC	/	SILENE	29/09/2016
<i>Oedipoda caeruleascens</i> (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise	/	/	LC	/	LPO	02/09/2024
<i>Tylopsis lilifolia</i> (Fabricius, 1793)	Phanéroptère liliacé	/	/	LC	/	LPO	02/09/2022
<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	Phanéroptère méridional	/	/	LC	/	SILENE	10/07/2020
PN : Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007. DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. LR : Liste rouge PACA : Provence-Alpes-Côte d’Azur _ 2018. LC : Préoccupation mineure ZNIEFF PACA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Provence-Alpes-Côte d’Azur. R : Espèce remarquable							

Réglementations

Réglementation européenne :

Règlement d'exécution (UE) 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016 adoptant une liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union conformément au règlement (UE) n° 1143/2014 du Parlement européen et du Conseil ;

Règlement d'exécution (UE) N° 828/2011 de la Commission du 17 août 2011 suspendant l'introduction dans l'Union de spécimens de certaines espèces de faune et de flore sauvages ;

Directive 2011/92/UE du 13 décembre 2011 concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement ;

Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Elle remplace la première Directive Oiseaux 79/409/CEE du 2 avril 1979 ;

Règlement (CE) N° 338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce ;

Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;

Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe du 19 septembre 1979.

Réglementation nationale :

Arrêté du 8 janvier 2021 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

Arrêté du 15 septembre 2012 fixant les listes des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

Arrêté interministériel du 29 octobre 2009 relatif à la protection et à la commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire national ;

Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

Arrêté du 09 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département ;

Arrêté ministériel du 13 octobre 1989 relatif à la liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ;

Arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national ;

Arrêté ministériel du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ;

Arrêté du 21 juillet 1983, modifié par l'arrêté du 18 janvier 2000, relatif à la protection des écrevisses autochtones ;

Arrêté modifié du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire.

Réglementation régionale :

Arrêté du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Listes rouges

Listes rouges nationales :

Liste rouge des araignées de France métropolitaine (UICN, 2023) ;

Liste rouge des mollusques continentaux de France métropolitaine (UICN, 2021) ;

Liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN, 2019) ;

Liste rouge des Poissons d'eau douce de France métropolitaine (UICN, 2019) ;

Liste rouge des Mammifères de France métropolitaine (UICN, 2017) ;

Liste rouge des Oiseaux nicheurs en France métropolitaine (UICN, 2016) ;

Liste rouge des Odonates de France métropolitaine (UICN, 2016) ;

Liste rouge des Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine (UICN, 2015) ;

Liste rouge des Rhopalocères de France métropolitaine (UICN, 2012) ;

Liste rouge des crustacées d'eau douce de France métropolitaine (UICN, 2012) ;

Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine (hivernants et de passage) (UICN, 2011).

Listes rouges régionales :

Liste rouge de la flore vasculaire Provence-Alpes-Côte d'Azur (2015) ;

Liste rouge des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (2020) ;

Liste rouge des Amphibiens Provence-Alpes-Côte d'Azur (2017) ;

Liste rouge des Reptiles Provence-Alpes-Côte d'Azur (2017) ;

Liste rouge des Papillons diurnes Provence-Alpes-Côte d'Azur (2016) ;

Liste rouge des Odonates Provence-Alpes-Côte d'Azur (2017) ;

Liste rouge des Orthoptères Provence-Alpes-Côte d'Azur (2018).